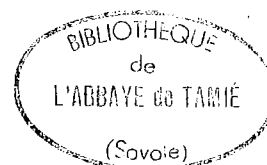


- BULLETIN D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE -

édité par

LES AMIS DE VIUZ - FAVERGES

N° 7 - Ier trimestre 1974



Abonnement : 20 F.

1e N° : 6 F.

Couverture : Les blasons des suzerains et celui de la ville de Faverges à travers les âges.

-:-:-

St PIERRE DE TARENTAISE

I. SAINT PIERRE DE TARENTAISE ET LA REFORME DE L'EGLISE

Saint Pierre de Tarentaise, premier abbé de Notre-Dame de Tamié, est mort dans l'abbaye cistercienne de Bellevaux en Franche-Comté, le 8 mai 1174, voici exactement huit siècles.

Célébrer le huitième centenaire de celui qui fut, au cours d'une période difficile de notre histoire, une des grandes figures de la vie cénobite et qui deviendra, après avoir été le principal serviteur de Dieu dans les commencements de la communauté monastique de Tamié, un grand archevêque de Tarentaise est un devoir non seulement pour ceux qui, dans ce haut lieu de Tamié, sont ses héritiers spirituels, mais pour toute l'Eglise, puisque Saint Pierre de Tarentaise a été canonisé par le Pape Célestin III, le 11 mai 1191. C'est un devoir également pour tous les Savoyards d'honorer la mémoire de ce saint prélat, qui fut une des gloires de l'histoire religieuse de nos pays alpestres et un infatigable artisan de la Réforme de l'Eglise dans l'archidiocèse de Tarentaise.

Il serait présomptueux de rappeler les étapes de l'existence de ce grand abbé de Tamié devant les religieux de la Trappe qui ont médité sur ses vertus et son exemple et connaissent de sa vie ce qu'en a rapporté, dès la fin du XIIe siècle, avec tant de piété, en vue de sa canonisation, la biographie latine, rédigée par Geoffroy d'Auxerre, abbé d'Hautecombe, qui connut personnellement Pierre de Tarentaise. Bien des récits hagiographiques, rédigés longtemps après la mort des saints, dont ils ne nous transmettent de leur vie qu'un lointain écho n'ont pas l'avantage, comme la biographie que nous devons à Geoffroy d'Auxerre, d'être un témoignage contemporain. Certes l'auteur n'a pas cherché à satisfaire la curiosité des historiens sur les questions temporelles. Le lieu précis et la date de la naissance du saint, l'origine sociale de sa famille ont laissé indifférent son biographe, qui s'attacha principalement aux vertus de Saint Pierre de Tarentaise et à son don de thaumaturge.

Nous n'évoquerons donc que quelques faits de son existence avant de venir à la tâche de réformateur, qui fut la sienne lorsqu'il fut placé à la tête de l'église de Tarentaise. Des documents contemporains et l'importante thèse de M. Bernard Bligny sur les ordres religieux dans le royaume de Bourgogne éclaircissent cette période de la vie de ce saint archevêque de Tarentaise.

Né dans le Viennois, à Saint-Maurice-d'Exil, croit-on, dans les premières années du XIIe siècle, Pierre de Tarentaise, fils de parents honorables, fut élevé dans la piété et la frugalité et s'adonna de bonne heure aux oeuvres de charité. Il se forma l'esprit par de sérieuses études. Appelé à la vocation monastique et attiré par le renouvellement cistercien de la spiritualité, il entra dans l'abbaye de Bonnevaux en Viennois. C'était l'époque de la grande expansion et du rayonnement de l'Ordre de Cîteaux, fondé par Saint Robert et Saint Etienne Harding, auteur de la Charte de Charité, statut fondamental de l'Ordre. A leur suite Saint Bernard de Clairvaux par sa flamme spirituelle et son action infatigable fut, à l'époque de Pierre de Tarentaise, l'instigateur de la création de multiples filiales de Cîteaux.

Sous l'impulsion de Saint Bernard, Notre-Dame d'Aulps et Hautecombe s'affilient à Cîteaux. Dans le diocèse de Genève l'abbaye de Bonmont est fondée en 1124 et celle de Chézery en 1140. Les moniales cisterciennes s'implanteront vers le milieu du XIIe siècle au Betton dans le diocèse de Maurienne et, dans celui de Genève, à Bellerive, au Lieu en Chablais et à Bonlieu. L'abbaye de Bonnevaux, où est entré Saint Pierre de Tarentaise, essaima dès 1132 à Tamié.

C'est une vie cachée, que mena à Bonnevaux le futur archevêque dans le silence et la prière. Ses vertus et ses mérites durent cependant être évidents, puisqu'il fut choisi par son abbé pour diriger la colonie monastique, que l'abbaye dauphinoise de Bonnevaux envoyait pour fonder une maison nouvelle à Tamié. Cette fondation était due à l'initiative d'un grand archevêque de Tarentaise, ancien abbé de la Ferté, nommé lui aussi Pierre qui avait gardé, dit-on, la robe cistercienne après avoir été élevé sur le siège métropolitain de Moûtiers et qui désirait qu'une abbaye de son Ordre fût créée dans son diocèse. La charte de fondation, datée de 1132, nous apprend que furent réunis, pour la donation par les frères de Chevron du terrain nécessaire pour l'implantation d'un monastère au col de Tamié, Pierre Ier, archevêque de Tarentaise, Jean, abbé de Bonnevaux, le futur Pierre II de Tarentaise, abbé désigné du nouveau monastère, et Amédée d'Hauterive, religieux de Bonnevaux, venu lui aussi à Tamié. Tous seront plus tard considérés comme saints ou bienheureux.

De 1137 à 1141 Pierre de Tarentaise présida à la destinée de l'abbaye de Tamié. Les conditions d'existence en un lieu élevé, éloigné, malgré le passage qu'offrait le col, de bien des facilités, devaient être rudimentaires. Tout était d'ailleurs à édifier. Le travail manuel s'ajouta aux offices et aux saintes lectures. Le premier abbé de Tamié dans la simple austérité de la vie monastique sut diriger avec sagesse et intelligence sa communauté et du être un grand exemple de ferveur religieuse puisqu'il fut appelé en 1141 sur le siège archiepiscopal de Tarentaise, où sa fermeté d'âme sa maîtrise de soi, son sens de la justice, son amour de la paix, sa foi et sa haute intelligence étaient devenus nécessaires pour rétablir une situation compromise. Il fallut l'autorité de l'abbé de Clairvaux, Saint Bernard, pour faire accepter à Pierre de Tarentaise, qui s'éloignait avec peine de son cher monastère, un honneur, dont avec une trop grande modestie, il se jugeait indigne.

Avant de donner un aperçu du rôle éminent joué par le nouvel archevêque dans l'exercice de ses fonctions, il est nécessaire de nous informer de l'état de l'Eglise à cette époque.

Depuis le milieu du XIe siècle la réforme de l'Eglise avait été entreprise sur l'initiative de grands papes. Une action énergique était en effet nécessaire pour sauver le clergé séculier et régulier des maux dont il souffrait et préserver la patrimoine ecclésiastique. On sait que les

incursions sarrasines, qui se prolongèrent dans les régions montagneuses du royaume de Bourgogne, dont faisait partie la Tarentaise, provoquèrent un climat d'insécurité. Certes il ne faut pas croire à une occupation dense de nos régions par les Musulmans, mais nous sommes en droit de penser à des raids dévastateurs, accomplis depuis la base provençale des Sarrasins à la Garde-Freiney. Ainsi fut provoquée la peur d'une population, dont la défense n'était pas organisée, et le repli des autochtones en des lieux plus sûrs. De ces abandons, de ces rapines le patrimoine de l'Eglise ne put que souffrir. Que dire des atteintes morales portées aux clercs comme aux laïques par cette désorganisation ! Des évêques, comme celui de Grenoble, Isarn, et des seigneurs repoussèrent victorieusement les Sarrasins. Ils profitèrent, semble-t-il, du prestige acquis comme défenseurs des populations pour recouvrer ou accroître leurs domaines temporels. Si certaines églises, comme celle de Grenoble, paraissent avoir profité des circonstances, d'autres furent victimes d'usurpations de la part des laïques. L'archevêché de Tarentaise, qui avait été dépeuplé à cause des incursions musulmanes, bénéficia d'un diplôme du dernier roi de Bourgogne, Rodolphe III, qui reconnut à l'archevêque Amizon, en 996, les droits comtaux, qui consacrerent le pouvoir temporel de cette église. Ce document, scellé du grand sceau du souverain, se trouve maintenant aux Archives départementales de la Savoie. *le plus ancien document ant A 115*

Pour la sauvegarde de leur temporel, évêques et abbés s'intégrèrent dans le système féodal, mais les dynastes locaux s'ingérèrent souvent dans l'administration des biens d'église et, en jouant de leur influence ou par un acte de force, mirent souvent leurs fils sur des sièges épiscopaux ou à la tête des monastères importants. Ainsi purent-ils pourvoir de revenus leurs fils puînés, et préserver au profit des aînés l'unité de leurs possessions. Un fils d'Humbert aux Blanches Mains, comte de Maurienne, s'empara de force en 1031 du siège métropolitain de Lyon. Il est facile de deviner les conséquences déplorables de ces ingérences. La baisse de la moralité du clergé entraîna, hélas, des exemples de simonie, de concubinage. Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, nous décrit Guy de Faucigny, qui monta vers 1078 sur le siège épiscopal de Genève comme un prélat, qui eut envers les Clunisiens et les pauvres une générosité de grand seigneur, mais qui était fier de sa noblesse, occupé des choses du monde et entraîné à un genre de vie d'un luxe excessif. Il se donnait aux plaisirs de la terre plus qu'aux tâches spirituelles. Cependant à cause de ses qualités de coeur envers les malheureux, Guy de Faucigny n'était certainement pas un des plus médiocres évêques de son temps. Le siège de Tarentaise était occupé avant l'accession de Pierre de Tarentaise à cet archevêché par un intrus, nommé Isdraël, barbare de moeurs et qui aliéna des biens du patrimoine de l'église. Lorsqu'il succéda à ce personnage peu recommandable, Pierre de Tarentaise trouva son diocèse dans un assez triste état tant du point de vue spirituel que temporel. Il lui fallait appliquer les prescriptions des papes et des conciles pour rétablir l'autorité de l'Eglise et la vie morale des clercs et reconstituer le patrimoine ecclésiastique.

Dès le XIe siècle de grands papes réformateurs avaient tracé la voie à suivre. Le pape Léon IX avec courage et ténacité intervint, au milieu de ce siècle, dans les nominations des évêques, provoqua le départ de prélats, dont l'élection était entachée de simonie, condamna la vénalité, défendit le mariage ou le concubinage des clercs et fit appliquer les canons disciplinaires. En 1060 le pape Nicolas II, qui n'était autre, d'après la tradition, que le Savoyard Gérard de Chevron, fit condamner la simonie par le concile de Latran, puis Alexandre II agit en faveur de la centralisation romaine. Le pas décisif fut franchi par Grégoire VII, qui par son décret de 1075, intima l'interdiction des investitures des églises par des laïques. Ce grand pape n'hésita pas à épurer

le haut clergé. Malgré les résistances et les anciennes habitudes des progrès notoires furent alors accomplis dans l'Eglise d'Occident grâce à l'appui local d'évêques réformateurs, comme Saint Hugues de Grenoble, qui pendant un demi-siècle, de 1080 à 1132, fit sentir son action réformatrice.

Quelle va être celle de Pierre de Tarentaise, qui prenait possession de son siège métropolitain de Moûtiers une dizaine d'années après le rappel à Dieu de Saint Hugues? Il donna d'abord l'exemple de la vie la plus frugale, du dévouement le plus grand aux pauvres et l'archevêque continua à porter la robe cistercienne. A une époque où bien des prélats n'avaient pas abandonné une existence de grands seigneurs, il donna l'exemple d'une simplicité toute monastique.

En 1141 Pierre de Tarentaise, alors qu'il n'était encore qu'abbé de Tamié s'était rendu au chapitre général de l'Ordre de Cîteaux, où il avait rencontré Saint Bernard. Les deux hommes s'entretenirent des problèmes qui se posaient à l'Eglise. Nous savons que c'est sur les instances pressantes de tout l'Ordre et en particulier de Saint Bernard que Pierre finit par accepter la lourde charge qui l'attendait à Moûtiers. C'est donc un Cistercien à l'esprit de pauvreté, qui prit possession de son palais archiépiscopal. Dans cette demeure, ouverte en tout temps aux indigents, il ne mangeait lui-même que les restes des pauvres. Sa générosité envers eux était toute spéciale au cours des trois mois qui précédaient les moissons, car les récoltes précédentes étaient alors lointaines et les vivres s'épuisaient. La tradition rapporte qu'il fut le fondateur de l'aumône du "pain de mai", distribué par les archevêques de Tarentaise aux frais de leur mense pendant vingt huit jours de ce mois.

Pierre étendit sa sollicitude sur les voyageurs qui traversaient la Tarentaise et sur les malades. A Tamié, situé sur un col et sur une voie de passage, il avait exercé l'hospitalité. Aussi se montra-t-il généreux envers les hospices. Il appliquait en cela le chapitre XXXVI de la Règle bénédictine d'après laquelle "le soin des malades doit passer avant et au-dessus de tout : on se dévouera pour eux comme s'ils étaient le Christ en personne". Il confia l'hôpital de Moûtiers à la collégiale Saint-Ours d'Aoste et lui abandonna la moitié des dîmes, qui lui revenaient dans le territoire de sa ville métropolitaine, dans la paroisse de la Saulce (actuellement Brides-les-Bains) et des dîmes de la chapelle de Carret à Saint-Bon. Ces donations furent confirmées par une bulle du pape Alexandre III, datée de 1171. Dès le début de son épiscopat Pierre de Tarentaise pourvut l'hospice de Colonne-Joux, c'est à dire du Petit-Saint-Bernard, de revenus sur les églises de Séez et de Montvalezan-sur-Séez et se montra le protecteur de cet hospice, qui était placé sous la dépendance de Saint-Gilles de Verrès en Vallée d'Aoste, mais relevait du diocèse de Tarentaise. Des documents de 1159 et 1168 font mention des frères qui desservaient cette maison charitable. Une bulle pontificale de 1177, postérieure de trois ans au décès de Pierre de Tarentaise, nous apprend que ces frères avaient embrassé la vie régulière. Peut-être le saint archevêque ne fut-il pas étranger à l'introduction au Petit-Saint-Bernard d'une règle, qui était, peut-on le penser, celle de Saint Augustin, mais M. André Donnet, l'historien des origines de l'hospice, tout en estimant ce fait comme probable, pense que, nous ne pouvons, faute de textes explicites, avoir de certitude à cet égard.

Pierre de Tarentaise s'interposa avec son suffragant, Saint Guérin, évêque de Sion, pour faire rendre, en 1143, par le comte de Savoie, Amédée III, à l'abbaye valaisane de Saint-Maurice d'Agaune la prévôté de ce monastère, fonctions que retenait jusque là en son pouvoir la Maison de Savoie.

La collégiale de Saint Ours d'Aoste, qui s'était déjà chargée de l'hôpital de Moûtiers, reçut en outre le prieuré de Saint-Albans et l'église de Montgirod. Ainsi la règle de Saint Augustin, pratiquée depuis 1133 par le

chapitre de Saint-Ours, continuait à progresser rapidement en Tarentaise.

Le comte de Savoie jouissait, en cas de décès des archevêques de Tarentaise, du droit de dépouilles, qui lui permettait de mettre la main sur les biens de l'archevêché pendant la vacance du siège. Pierre de Tarentaise réussit à mettre fin à cet abus en obtenant, en 1147, du comte Amédée III sa renonciation à cette source de revenus. Ce fut une étape importante dans les efforts accomplis pour reconstituer le patrimoine ecclésiastique, indispensable pour assurer la subsistance d'un clergé alors nombreux et des colonies monastiques, qui peuplaient les prieurés ruraux. Ainsi s'effectuait progressivement l'indépendance de l'Eglise à l'égard des laïques.

Pierre de Tarentaise utilisa les ressources accrues, dont il disposait, à voûter le vaisseau et le chevet de sa cathédrale et à en recouvrir les tours à la mieux orner, à effectuer les réparations nécessaires à la demeure archiépiscopale, à celle de son chapitre et, sur son initiative, toutes les églises du diocèse furent pourvues d'un calice d'argent. La restauration morale et matérielle de l'église tarine fut consacrée, en 1171, par une bulle d'Alexandre III, qui proclama l'indépendance de la métropole de Tarentaise à l'égard de celle de Vienne et confirma les possessions de l'archevêque. Une prééminence de Vienne sur Moûtiers s'était en effet instituée malgré la qualité métropolitaine de l'église de Tarentaise, dont relevaient les évêchés de Sion et d'Aoste.

La principale réforme accomplie dans son diocèse par le saint archevêque fut celle du chapitre de la cathédrale de Moûtiers. Le relâchement du clergé séculier avait obligé Pierre de Tarentaise à s'appuyer sur le clergé régulier. Le chapitre cathédral se composait de chanoines séculiers, qui devaient à leur naissances leurs fonctions, se montraient trop mêlés à la vie temporelle et tendaient à négliger leurs obligations. L'archevêque avait, quand il s'agissait du bien de l'Eglise, toute l'autorité nécessaire et savait se faire obéir. Il éloigna discrètement les membres du chapitre et leur substitua des Chanoines réguliers de Saint Augustin, transférés du prieuré de Saint Michel de Moûtiers devenu lui-même une filiale de Saint-Maurice d'Agave, principal monastère de l'Ordre dans la région alpine. La vie commune fut donc instaurée dans le chapitre de Tarentaise. Ces décisions furent approuvées par le pape Innocent II, puis, le 25 février 1145, par Eugène III.

Cette réforme indispensable devait avoir pour conséquence le partage du temporel de l'archevêque. Il fallait en effet pourvoir honorablement à la subsistance du chapitre. Lors d'un séjour à la Grande Chartreuse Pierre de Tarentaise, vers 1170, abandonna donc avec générosité aux Chanoines une partie importante de sa mense archiépiscopale. La charte de partage énumère les revenus ainsi cédés.

L'archevêque céda au chapitre cathédral seize paroisses avec leurs dîmes et appartenances. La mense des chanoines, qui jusqu'alors se composait simplement des offrandes et des honoraires des sépultures de la cathédrale et de l'église Sainte-Marie de Moûtiers et des dîmes des cinq paroisses de Saint-Hippolyte (Saint-Paul-sur-Isère), de Cevin, Feisson-sur-Isère, Saint-Martin de Rognaix et du Pont (1), fut accrue des revenus tirés de dix-huit paroisses localisées en aval de Moûtiers, comme Aigueblanche, Saint-Oyen, Notre Dame-de-Briançon et Bellecombe, de quelques paroisses des environs de Conflans (Mercury, Marthod, Pallud et Queige), et en Haute Tarentaise, des églises de Sainte-Foy, Landry et Peisey. Saint Pierre de Tarentaise renonçait même à ce qu'il s'était réservé dans l'église de Séez, précédemment cédée à l'hospice de Colonne-Joux (Petit-Saint-Bernard) et à une partie de ses possessions dans le territoire même de Moûtiers : une partie du verger voisin de la cathédrale, d'un bois proche de l'Isère, d'une condamine située dans les faubourgs et aussi de la moitié d'un bois à Centron. Ainsi le vivre et le chauffage des Chanoines réguliers étaient assurés. Saint Pierre de Tarentaise réservait sur les églises cédées son autorité épiscopale et le droit d'y effectuer, chaque année par

(1) Paroisse non identifiée.

lui-même ou son représentant, les visites pastorales selon les prescriptions canoniques. Ces visites se feront toutefois avec peu de suite pour n'être pas une charge pour les paroisses. Malheureusement nous n'avons pas de comptes rendus des tournées de l'archevêque dans les paroisses. L'acte, que nous venons d'analyser nous montre clairement le soin que devait prendre Pierre de Tarentaise de ces visites qui lui permirent d'être personnellement renseigné sur la valeur ou les points faibles des desservants et sur l'état spirituel de la population.

Avec prévoyance il se réserva le droit de détruire ce qu'il appelait les mauvaises églises et d'en édifier de bonnes, ce qui en dit long sur l'état matériel et peut-être moral des églises et paroisses à cette époque.

Saint Pierre de Tarentaise gardait pour la mense archiépiscopale vingt trois églises, situées soit dans les vallées des Dorons des Bellevilles et de Bozel, soit en amont de Moûtiers, comme celle de Saint Jacques (à Saint-Marcel), de Vilette et d'Aime. Il conservait des paroisses à l'ouest et au nord-ouest du diocèse : celle du Beaufortain, de Cornillon, Cézarches, Conflans, Saint-Sigismond, Venthon, Gilly, Gemilly, Saint-Vital et le prieuré de Cléry avec les églises qui en dépendaient.

L'archevêque, qui avait le titre et les prérogatives de comte de Tarentaise et possédait le château de Saint-Jacques à Saint-Marcel et une partie de celui de Conflans, ne portait pas dans sa titulature le titre comtal. Dans l'acte de partage des églises il s'intitule plus simplement "Pierre par la clémence de Dieu archevêque du diocèse de Tarentaise". Il obtint, en 1171, une bulle du pape Alexandre III, qui prenait sous sa protection l'église de Tarentaise et lui confirmait la possession de son temporel.

Les rapports de l'archevêque et du souverain pontife étaient d'ailleurs excellents. Pierre de Tarentaise avait été, en 1161, rendre visite à Rome au Pape. Lors de la querelle des investitures Frédéric Barberousse avait opposé à Alexandre III un antipape plus souple qu'il avait fait proclamer sous le nom de Victor IV. Par crainte de l'empereur presque tous les évêques de la région se rangèrent du côté de l'antipape. Seuls Saint Pierre de Tarentaise et Saint Anthelme, évêque de Belley, soutinrent le pape légitime ainsi que le comte de Savoie, Humbert III, et le couvent de la Grande Chartreuse. Grâce à son action personnelle Pierre de Tarentaise maintint dans la fidélité à Alexandre III plus de quatre cents monastères de l'Ordre de Cîteaux. Il travailla inlassablement pour la cause pontificale et n'hésita pas à parcourir le pays en excommuniant les schismatiques malgré le péril qu'il y avait à s'attirer la haine des partisans de Frédéric Barberousse.

La situation, d'abord très favorable à l'antipape, évolua lorsque le roi de France, Louis VII, se fut rallié à la cause d'Alexandre III. Dans ces circonstances périlleuses pour l'unité de l'Eglise et dans cette lutte contre les investitures laïques le saint archevêque de Tarentaise rendit donc des services éminents qui s'étendirent bien au-delà de sa circonscription diocésaine.

Son rôle de pacificateur dans les conflits entre les souverains, de médiateur entre les autorités religieuses et laïques ne sera pas évoqué puisqu'une conférence sera consacrée par M. Pierre Duparc à cet aspect du grand rôle joué par cet homme de paix que fut Pierre de Tarentaise. Ce rôle d'arbitre qui lui était demandé montre à l'évidence à quel point son autorité morale était reconnue par ses contemporains.

Si l'action temporelle d'un homme d'Eglise peut laisser des témoignages durables grâce aux documents d'archives, il est beaucoup plus difficile de connaître sa vie intérieure. Par son biographe Geoffroy d'Auxerre nous savons cependant que Pierre de Tarentaise fut un homme de prière d'une rare élévation spirituelle et des actes miraculeux ont été retenus pour sa canonisation. Il aimait faire des recollections à la Grande Chartreuse, qui était son lieu de

retraite préféré d'après l'auteur de la Vie de Saint-Hugues de Lincoln. Le saint archevêque contribua à l'édification des âmes par la parole. Malheureusement ses sermons n'ont pas été conservés.

Pierre de Tarentaise n'a jamais oublié l'abbaye de Tamié, dont il fut le constant et le plus sûr protecteur. Il conserva pour lui-même dans sa demeure archiépiscopale de Moutiers l'esprit d'austérité de Cîteaux. Il résolut de créer un autre monastère de l'Ordre et participa activement, vers 1150, à la fondation dans le diocèse de Maurienne du prieuré des moniales cisterciennes du Betton, dont sa mère fut la première prieure. Se voyant imposer par l'évêque de Maurienne la lecture des sermons de Saint Augustin sur les psaumes, la prieure s'adressa à son fils pour se les procurer. Pierre de Tarentaise, d'une dévotion toute spéciale envers Saint Augustin, avait copié de sa main plusieurs manuscrits des oeuvres du célèbre évêque d'Hippone. Le monastère du Betton, qui sera érigé, en abbaye une cinquantaine d'années plus tard, fut d'une belle vitalité puisque dans les dix premières années de son existence il fonda quatre filiales à Bellerive près de Genève, à Bons en Bugéy, à Bonlieu sur les Usses et aux Ayes dans le Graisivaudan. Saint Pierre de Tarentaise put donc, de son vivant, suivre cette magnifique floraison.

Après une sombre période de l'histoire de l'Eglise, cette époque est devenue celle d'un éclatant renouveau. Des familles entières se consacrent à Dieu dans les monastères. Il est impossible de faire revivre la personnalité du saint archevêque de Tarentaise, de l'ancien moine de Bonnevaux puis abbé de Tamié, sans nous souvenir de la formidable influence sur l'Eglise et les fidèles de l'Ordre cistercien. Par sa force conquérante, sa parole de feu, son ascèse, Saint Bernard rallia en Occident plusieurs centaines de monastères, qui s'affilièrent à Cîteaux. A Bonnevaux puis à Tamié Pierre de Tarentaise connut et pratiqua la vie des disciples de Saint Bernard, faite d'esprit d'égalité entre les moines, de prières et de travaux manuels. Le travail de la terre était obligatoire. Le recrutement était facilement assuré. La noblesse locale, poussée par une volonté d'expiation des fautes de ce monde, et les ruraux étaient attirés par les cloîtres. Tout monastère avait donc à sa disposition pour l'exploitation du sol une main-d'oeuvre abondante. Des granges étaient créées par les religieux, qui en firent autant de centre d'exploitation rurale, ainsi que l'a montré l'abbé Félix Bernard. Bien des progrès de la civilisation rurale furent donc dûs aux moines de Cîteaux.

Saint Pierre de Tarentaise ne fut pas une personnalité isolée. D'autres saints cisterciens, ses contemporains, montèrent sur des sièges épiscopaux des environs.

Parmi les prélats cisterciens, qu'a connus l'archevêque de Tarentaise, nous pouvons citer Saint Amédée de Clermont dit d'Hauterive, abbé d'Hautecombe, devenu en 1141 évêque de Lausanne, le bienheureux Jean évêque de Valence, ancien abbé de Bonnevaux à l'époque où Pierre de Tarentaise y faisait ses débuts dans la vie monastique, Bernard évêque de Maurienne après avoir été le successeur de Pierre à Tamié, lorsque celui-ci devint archevêque de Tarentaise? Dès 1134 le cistercien Humbert s'était vu confier l'archevêché de Besançon.

D'autres ordres donnèrent alors, eux aussi, des saints qui accédèrent à l'épiscopat comme le chartreux Saint Anthelme, qui fut évêque de Belley de 1163 à 1178. Grâce à l'élan de ces conducteurs d'âmes les Ordres religieux sauvèrent l'Eglise, auparavant touchée par le relâchement.

Ce fut donc parmi tant de saints évêques avec lesquels il entretenait des rapports fructueux et exemplaires et des liens d'amitié que Pierre de Tarentaise exerça ses activités de pasteur de son diocèse. On peut deviner quel enrichissement fut pour lui, comme pour les autres religieux, promu

à l'épiscopat, les entretiens qu'ils pouvaient avoir. Parvenu à la vieillesse, Pierre de Tarentaise devait mourir en 1174, lors d'un voyage en Franche-Comté, à l'abbaye de Bellevaux. Il devait laisser le souvenir d'un abbé de Tamié, doué, selon l'expression de Père Dimier "des qualités exigées par la Règle," instruit de la loi divine, chaste, sobre, miséricordieux, toujours pondéré dans la correction", en un mot un père pour ses moines. Comme archevêque il allia l'indispensable autorité nécessaire pour réformer son diocèse, à une inépuisable charité. Sa sollicitude pour les pauvres valut à son nom et à son souvenir une vive popularité. Il fut "la plus haute autorité morale de la Savoie" et son nom a mérité de survivre dans la mémoire des hommes.

André PERRET.

BIBLIOGRAPHIE

Acta Sanctorum, maï, t.II (Vie de Saint Pierre de Tarentaise, par Geoffroy d'Hautecombe). - BERNARD (Abbé Félix), L'abbaye de Tamié et ses granges (1132-1793) (Grenoble 1967). - BESSON Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarentaise, Aoste et Maurienne et du Décanat de Savoie (Nancy 1759). - BLIGNY (Bernard), L'Eglise et les ordres religieux dans le royaume de Bourgogne aux XIe et XIIe siècles (Grenoble 1960). - BURNIER (Eugène), Histoire de l'abbaye de Tamié en Savoie (Chambéry, 1865). - DIDIER (Noël), Etude sur le patrimoine de l'église cathédrale de Grenoble du Xe au milieu du XIIe siècles (Grenoble, 1936). - DIMIER (Père Anselme), L'abbaye cistercienne de Tamié (Tamié, 1943); Saint Pierre de Tarentaise, essai historique par un moine de Tamié (Saint-Martin-de-Ligugé, 1935). - DONNET (André), Saint Bernard et les origines de l'hospice du Mont-Joux (Grand-St-Bernard) (Saint-Maurice, 1942). - GARIN (Abbé Joseph), En Savoie. Histoire de l'abbaye de Tamié (Paris, 1927). - GLOVER (Melville), L'Abbaye du Beton en Maurienne. (Mémoires de l'Académie royale de Savoie, 2e série, t.III, Chambéry, 1859). PASCALIN (Emile PLAISANCE dit), Histoire de la Tarentaise jusqu'en 1792 (Recueil de Mémoires et documents de l'Académie de la Val d'Isère, 1e série t.VII et VIII, 1897-1902 et 1903-1908). - PEROUSE (Gabriel), Hautecombe, abbaye royale (Chambéry, 1926). PERRET (André), Les origines de l'expansion monastique en Savoie (Mémoires de l'Académie des sciences, belles lettres et arts de Savoie, 6e série, t.I, 1953). - ROUBERT (Jacqueline), La Seigneurie des archevêques comtes de Tarentaise du Xe au XVIe siècle (Mémoires de l'Académie des sciences, belles lettres et arts de Savoie, 6e série, t.V, 1961).